

Master Manager du développement des ressources humaines

Parcours

- politiques et stratégies des ressources humaines

Depuis plus de 30 ans, l'ICP forme des professionnels RH capables de concevoir et de piloter des politiques de développement RH en plaçant l'humain au cœur des décisions.

Présentation

Enjeux

Pourquoi choisir le titre professionnel master Manager du développement des ressources humaines (Niveau 7 - Master) enregistré au RNCP depuis juillet 2021 ?

Vous souhaitez participer à la construction d'organisations respectueuses et humaines, où les collaborateurs peuvent s'épanouir ? Devenir un professionnel capable de concilier l'efficacité des organisations et le bien-être des personnes ? Depuis plus de 30 ans, l'ICP forme des professionnels RH capables de concevoir et de piloter des politiques de développement RH en plaçant l'humain au cœur des décisions.

Reconnue par les entreprises et les professionnels du secteur, cette formation vous offre des enseignements d'excellence et un accompagnement tout au long de votre parcours.

Quels sont les objectifs et compétences visés par cette formation ?

Le M1 permet d'acquérir les fondamentaux des ressources humaines, de comprendre les enjeux du travail et des organisations, et de structurer des approches de prospective métiers et compétences. Le M2 est centré sur la professionnalisation et l'approfondissement des pratiques en entreprise. À l'issue du master, les diplômés sont capables de :

- Accompagner les transformations (numériques, écologiques, sociétales) et d'en gérer l'impact sur les organisations, le travail, les métiers et les compétences.
- Concevoir et déployer des dispositifs de développement RH en valorisant l'expérience collaborateur.
- Développer l'engagement individuel et collectif pour soutenir la performance durable des organisations.

Intitulé de la certification

Manager du développement des ressources humaines

Organisme certificateur

Institut Catholique de Paris

Durée de la formation

4 semestres

Lieu(x) de la formation

- Paris

Public

Niveau d'entrée de la formation

- Bac + 3

Stage(s)

Non

Langues d'enseignement

- Anglais
- Français

Rythme

- En alternance
 - Contrat d'apprentissage

Spécificités

Quelles sont les spécificités du master Manager du développement des ressources humaines ?

Une pédagogie tournée vers la pratique

Tout au long du cursus, vous apprenez en faisant : projets de groupe, chantiers collectifs, études de cas, semaines thématiques, immersion professionnelle... La formation est rythmée par des mises en situation concrètes, qui vous permettent de vous confronter aux réalités du terrain.

Une réflexion sur votre posture

En tant que futur professionnel RH, vous êtes amené à interroger votre rôle, votre éthique et vos choix tout au long de votre parcours. Grâce aux carnets de bord et à un accompagnement personnalisé, vous développez une posture réflexive et engagée, essentielle pour agir de manière responsable et humaine dans vos missions.

Une formation ouverte et actuelle

Diversité, digital RH, RSE, intelligence artificielle, qualité de vie au travail, gestion des conflits... Ce sont autant de thématiques qui font partie des préoccupations actuelles des RH, que vous explorez de manière interdisciplinaire aux côtés de professionnels du terrain et d'enseignants-rechercheurs.

Quels sont les parcours proposés pour suivre la formation ?

Le master Manager du développement des ressources humaines propose trois parcours, adaptés à votre situation et à votre projet professionnel :

- Formation initiale
- Alternance via contrat d'apprentissage,
- Alternance via contrat de professionnalisation.

Renseignements

n.esnault@icp.fr

M^{me} Nathalie Esnault
Tél : 01 44 39 84 54
[Courriel](#)

Coût de la formation

M1 : de 4 641 € à 7 592 €
M2 : de 6 701 € à 8 507 €
En fonction de vos revenus (tarifs 2025-2026)

Pour les candidats en formation continue, il est recommandé de prendre contact avec l'équipe en amont pour optimiser les démarches de financement. [Ce master est accessible par la voie de la VAE.](#)

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

- Entrée en M1 : ouverte aux titulaires d'un Bac +3 (Licence générale ou professionnelle, ou équivalent).
- Entrée en M2 : possible après un M1 ou équivalent, ou sur justification d'une expérience RH d'au moins 5 mois accompagnée d'un mémoire portant sur cette expérience.
- Accès par la VAPP : réservé aux professionnels justifiant d'au moins 3 ans d'expérience.

Candidature

Modalités de candidature

Les candidatures se font en ligne (via le bouton Postuler) à partir de mars 2026.

- Frais de dossier : 60 €

- Processus : examen du dossier, épreuve écrite, puis entretien de motivation avec un membre de l'équipe pédagogique.
- Les premières présélections auront lieu à partir d'avril. Des entretiens pourront se tenir début juillet selon les places disponibles.

Si vous êtes admis, un acompte de 400 € vous sera demandé sous 10 jours pour confirmer votre place. L'inscription définitive se fait ensuite en ligne via le portail dédié. Sans cette étape, l'accès à la formation ne pourra être ouvert. **Les dossiers de candidatures incomplets ne seront pas examinés.**

Pour les candidats en formation continue, il est recommandé de prendre contact avec l'équipe en amont pour optimiser les démarches de financement.

Débouché

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac + 5

Niveau de sortie

- Niveau 7

Programme

Programme du master Manager du développement des ressources humaines : de la théorie à la pratique

Cette formation se déroule sur deux ans, en alternance, avec un rythme conçu pour vous permettre de comprendre le fonctionnement et les enjeux réels des organisations. Elle commence par 4 semaines consécutives de cours, puis les étudiants suivent 1 semaine de cours par mois. Cette expérience pratique est complétée par un solide apport théorique. À la fin du master, vous aurez une conscience claire de l'impact et des responsabilités de la fonction RH.

L'année se déroule selon le rythme suivant :

- Septembre - octobre : 4 semaines consécutives de cours
- De octobre à juin : une semaine de cours par mois et trois semaines en entreprise
- Juillet et août : temps plein en entreprise
- Soutenance des mémoires : juillet (M1) et fin août (M2)